

GRACQ *mag*

Ixelles ⇒
**Des sumos sur
le boulevard**
p.5

Marche-en-Famenne ⇒
**Bientôt
un vélobus**
p.6

Politique ⇒
**2009-2014 dans
le rétroviseur**
p.9

Pêle-mêle ⇒
**Vélo : gare aux effets
secondaires**
p.16





Le GRACQ – Les Cyclistes Quotidiens est une association sans but lucratif et sans appartenance politique dont l'objectif principal est la promotion du vélo comme moyen de déplacement. Notre démarche vise à créer les conditions pour que toute personne souhaitant se déplacer à vélo puisse le faire dans les meilleures conditions.

PRÉSIDENT
Bernard Dehaye

Le bulletin de liaison GRACQ Mag est publié six fois par an. Sauf mention expresse, la reproduction des articles est bienvenue, à condition de citer la source.

MISE EN PAGE
In-Octavo : pe@inoctavo.be

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
Florine Cuignet : mag@gracq.org

NOS PARTENAIRES



NOS SOUTIENS



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, service de l'Éducation permanente.

Imprimé sur papier recyclé

Vous souhaitez collaborer à la rédaction de votre magazine ? Nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouvelles plumes ! Contactez le secrétariat de rédaction du GRACQ Mag.

Édito ➔

Prêts à relever les défis de 2014 !



Les élections du 25 mai seront un des points forts de cette année 2014. À côté des enjeux économiques et communautaires, le GRACQ tient à faire entendre les revendications du mouvement cycliste aux différents niveaux de pouvoir concernés par ces élections (régions, communauté, fédéral et européen). Nos différents mémorandums – dont le bruxellois a été rédigé en commun avec le Fietzersbond – sont disponibles sur notre site Internet, et nous avons des contacts avec les présidences des différents partis francophones, ainsi qu'avec une série d'acteurs majeurs en matière de mobilité. Mais chacun d'entre nous peut évidemment faire entendre les revendications cyclistes auprès des candidats qu'il connaît. Des outils vous seront d'ailleurs proposés pour vous aider à les diffuser. La première étape étant bien sûr de prendre connaissance de nos mémorandums. Il est aussi possible à chacun de nous de faire entendre la voix des cyclistes dans les débats organisés par les partis politiques, ou d'envoyer des courriels aux candidats avec nos revendications...

Quant au processus de rapprochement avec Pro Velo, il suit son cours au sein de groupes de travail sur le *membership* et le *lobbying*. Les premières conclusions en seront présentées à l'Assemblée générale du 29 mars, dont une partie sera d'ailleurs commune avec Pro Velo.

Enfin, à la fin 2013, suite à l'évaluation annuelle de l'équipe de direction, le Conseil d'administration (CA) du GRACQ a estimé qu'une restructuration de l'équipe permanente s'imposait afin de lui insuffler une dynamique nouvelle. Après concertation avec l'ensemble de l'équipe, le CA a décidé de mettre fin au contrat d'Éric Nicolas qui souhaitait par ailleurs prendre du recul par rapport à ses activités au sein du GRACQ après six années passées à la tête de l'association.

Le CA a décidé de nommer Aurélie Willems au poste de secrétaire générale et de porte-parole du GRACQ, avec une période d'essai de six mois. Florine Cuignet est devenue directrice de la branche bruxelloise tout en restant responsable de la communication. Les fonctions des autres membres du groupe, Luc Goffinet, Alexandra Jimenez, Séverine Vanheghe et Julio Sanchez, restent inchangées dans leurs titres, même si des responsabilités supplémentaires ont été confiées à chacun-e, afin de réaliser à six ce qui était auparavant effectué par sept personnes.

Conscient de l'importance de ces décisions, le CA tient à souligner que celles-ci ont été prises après une mûre analyse de la situation et en plein accord avec ceux qu'elles affectent. Au vu de l'enthousiasme développé depuis le début de cette année, je suis persuadé que l'équipe remaniée possède toutes les qualités pour relever les défis qui attendent le GRACQ au cours de l'année 2014, qu'il s'agisse des élections ou de l'intensification de la collaboration avec Pro Velo.

J'espère vous voir nombreux à notre AG du 29 mars, et que de nouvelles bonnes volontés viendront enrichir les compétences de notre CA. Il faut motiver un maximum de cyclistes à s'investir pour faire progresser le mieux possible la cause cycliste, si chacun y met du sien selon ses possibilités et ses envies.

B. DEHAYE



Association ➔

Rapprochement GRACQ – Pro Velo : ça bosse !



DEUX GROUPES, CONSTITUÉS CHACUN DE QUATRE REPRÉSENTANTS DU GRACQ ET D'AUTANT DE REPRÉSENTANTS DE PRO VELO, TRAVAILLENT ACTUELLEMENT SUR LES QUESTIONS DU MEMBERSHIP ET DU LOBBYING. DES RÉUNIONS DE CONSULTATIONS OUVERTES À TOUS NOS MEMBRES SERONT ORGANISÉES EN PARALLÈLE.

Dans le précédent numéro du *GRACQ Mag*, nous vous informions du processus de rapprochement entre nos deux associations, et notamment des dernières décisions prises par nos Assemblées générales (AG) respectives le 30 novembre dernier. Lors de cette AG commune, il a été décidé de mener ensemble un travail sur deux thématiques essentielles : le *lobbying* et le *membership*. Et ce, en assurant la représentativité des différentes composantes des deux associations et la transparence tout au long du processus.

C'est ainsi qu'en ce début du mois de janvier sont nés deux groupes de travail (GT) : le « GT lobbying » et le « GT membership ». L'objectif : construire un projet commun sur chacune des thématiques. Cela devrait permettre à nos associations de mieux se connaître et de proposer des pistes pour renforcer le mouvement cycliste.

Chacun des deux groupes est composé de quatre représentants du GRACQ et de quatre représentants de Pro Velo. Les personnes désignées au sein du GRACQ pour participer à ces GT se feront les porte-parole du reste de l'association et des réunions de consultation, ouvertes à tous nos membres, seront organisées régulièrement.

À l'heure où ces lignes sont écrites, chaque GT s'est déjà réuni deux fois autour de la table. Ces premiers contacts ont permis d'échanger sur les pratiques actuelles de chaque association mais aussi sur les projets et envies futures. Lors des prochaines rencontres, des associations ayant une expérience dans l'un ou l'autre domaine seront invitées à nous exposer leur manière de traiter ces thématiques. Ensuite, l'émergence de différents scénarios devrait permettre d'identifier des actions à mener à court, moyen et long terme.

Même si l'exercice ne s'annonce pas facile et le timing serré, c'est l'occasion rêvée de tester si un rapprochement est possible. Le défi : passer du rêve au concret. Un comité d'accompagnement est chargé du bon déroulement des différentes étapes du processus.

Vous êtes certainement plusieurs à attendre avec curiosité les aboutissements de ces GT. Afin d'éta-

cher votre soif, rendez-vous sur la page www.gracq.org/rapprochement (mot de passe : *cyclophile*) où vous trouverez entre autres des informations actualisées sur les avancées de ces GT.

Une séance d'information sur les avancées du processus de rapprochement se tiendra en outre le 29 mars prochain, à l'occasion des AG de nos deux associations.

A. WILLEMS



© S. SHAHID

Recherche : administratrices & administrateurs

La force du GRACQ, ce sont ses membres, donc vous ! Notre association a besoin, à sa tête, de femmes et d'hommes qui souhaitent s'impliquer plus directement dans la construction d'un projet stratégique, d'une vision d'avenir pour le GRACQ. C'est précisément le rôle des administratrices et des administrateurs.

Pour renforcer l'équipe actuelle, nous recherchons des personnes motivées ayant des compétences particulières dans :

- la gestion financière
- l'éducation permanente
- ...

Vous vous reconnaissez dans cette description ? Alors prenez contact au plus vite avec Aurélie Willems (aurelie.willems@gracq.org – 02 502 61 30) afin d'en savoir un peu plus sur le rôle d'administrateur et de discuter de la manière dont vous pourriez éventuellement soutenir notre équipe.



Belgique ⇒

Enquête 2013 d'INSécurité routière

Pour la deuxième année consécutive, l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBSR) publie les résultats de son enquête d'INSécurité routière. Si on constate une très légère amélioration générale du sentiment de sécurité, ce sont toujours les deux-roues, motorisés ou non, qui sont le moins confiants sur la route. Tout comme en 2012, c'est la vitesse excessive qui est pointée comme le danger numéro un, devant les problèmes d'infrastructure et le style de conduite. Les différentes propositions pour améliorer la sécurité sur la route rencontrent presque toutes davantage d'adhésion qu'en 2012. Plus de 75 % des répondants souhaitent que le port du gilet fluo devienne obligatoire pour les piétons et les cyclistes, et plus de 60 % se déclarent en faveur de l'obligation du port du casque pour les cyclistes. Parmi les nouvelles propositions, la « généralisation des zones 30 dans le centre des villes » et l'« autorisation de passer au rouge pour les cyclistes si la signalisation le permet » recueillent un peu plus de 30 % d'opinions favorables chacune.

➤ www.enqueteibsr.be



Wallonie ⇒

Un décret pour les chemins et sentiers

Le Parlement wallon a adopté le 5 février dernier un nouveau décret relatif aux voiries communales. Ce nouveau décret remplace une loi vieille de 173 ans et permet de clarifier des zones de flou sur lesquelles les uns et les autres se confrontaient auparavant. Parmi les avancées, on peut citer notamment : un renforcement du maillage des chemins et sentiers, une législation unique assortie de définitions, et la création prochaine d'un atlas numérique de l'ensemble des voiries consultable par la population. Il s'agit donc d'une évolution importante et de la promesse d'une réelle avancée pour la protection des chemins et sentiers publics qui constituent – rappelons-le – un enjeu majeur pour la circulation des cyclistes et des piétons !

➤ www.sentiers.be

SOURCE : SENTIERS.BE



© V. BRASSINE

Association ⇒

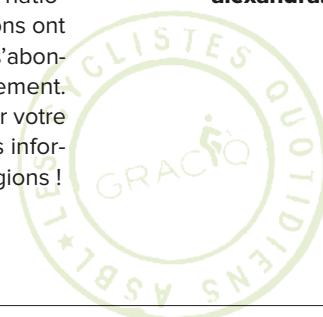
Du nouveau pour « GRACQ-Info »

Vous l'avez sans doute découvert le mois passé : notre lettre d'information électronique « GRACQ-Info » s'est muée en... deux « GRACQ-Info » : une édition bruxelloise, et une édition wallonne. Plus vivantes et plus flexibles, ces nouvelles lettres d'information se focaliseront sur l'actualité de votre région, en plus de l'information générale (assemblées générales, formations, campagnes nationales...). Bien évidemment, les Wallons ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de s'abonner à l'édition bruxelloise et inversement. Et vous pourrez toujours compter sur votre GRACQ Mag pour continuer à vous informer de l'actualité vélo des deux régions !

Quant à la rédaction de ces lettres d'information, elle sera désormais assurée par nos deux coordinatrices des locales.

➤ Séverine Vanheghe pour la Wallonie
severine.vanheghe@gracq.org
081 22 35 95

➤ Alexandra Jimenez pour Bruxelles
alexandra.jimenez@gracq.org
02 502 61 30





Ixelles ➔

Des sumos sur Général Jacques



APRÈS AVOIR SUIVI TOUTE LA PROCÉDURE LÉGALE, LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SE RETROUVE ACTUELLEMENT EN SOUFFRANCE AU CABINET DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'URBANISME. MALGRÉ L'INTENSE MOBILISATION, IL EST CERTAIN QU'IL N'ABOUTIRA PAS D'ICI LA FIN DE LA LÉGISLATURE.

Le boulevard Général Jacques, plus accueillant pour les cyclistes ? Ce rêve aurait pu se concrétiser si la commune d'Ixelles n'avait pas mis des bâtons dans les roues de la Région bruxelloise qui, admettons-le, a joué dans son jeu. Résultat ? Le projet est au frigo, attendant d'être réévalué à l'aune des résultats d'une phase test de six mois.

Début 2013, un projet plébiscité de longue date par le mouvement cycliste semble sortir de terre. La Région envisage en effet de réaménager le boulevard Général Jacques entre le carrefour de l'Étoile et l'avenue de Beco. Ce projet redessinerait cette artère – qui s'apparente davantage à une autoroute urbaine où rares sont les cyclistes qui se risquent – en assurant une meilleure place aux cyclistes, piétons et usagers des transports publics. La suppression d'une bande automobile permettrait aux cyclistes de jouir d'une piste cyclable séparée.

Compte tenu de l'enjeu de ce dossier emblématique, le GRACQ se mobilise rapidement, faisant entendre sa voix durant le processus (enquête publique, commission de concertation...) et contrebalançant les levées de bouclier qui fusent de toutes parts (élus communaux, commerçants et riverains). Malgré les oppositions diverses et l'avis négatif de la commune d'Ixelles, la commission de concertation tranche en faveur du projet. Logiquement, la délivrance du permis d'urbanisme par l'autorité

compétente devrait suivre. Or, celle-ci se fait attendre et le collège communal ne manque pas de rappeler son insatisfaction sur ce projet et sa volonté d'introduire un recours.

Le sabotage de la commune semble porter ses fruits : le dossier est en souffrance au cabinet du secrétaire d'État bruxellois à l'Urbanisme, Rachid Madrane. Le GRACQ ne peut rester les bras croisés. Soutenu par le Fietzersbond et le mouvement environnemental bruxellois, il met sur pied une action médiatique visant à dénoncer publiquement l'immobilisme des pouvoirs politiques quant au réaménagement de cet axe. Quoi de mieux que deux sumos pour symboliser les chamailleries politiques ? Dépêchés pour l'occasion, ceux-ci ont combattu en plein boulevard, sous l'œil médusé des cyclistes impuissants. Outre l'honorable mobilisation cycliste, pointons la présence des universités VUB et ULB, directement concernées et favorables au projet. Invités, les médias n'ont pas manqué d'immortaliser et relayer ce combat dans la presse, dont un *live* au journal télévisé de Télé Bruxelles.

D'après nos dernières informations, le projet de réaménagement devrait faire l'objet d'une phase de test de six mois. Nulle chance que le dossier n'aboutisse d'ici la fin de la législature. Il échouera sans doute sur le bureau de la prochaine majorité bruxelloise. La vigilance reste donc de mise ! ♦

P. DE WOUTERS





Marche-En-Famenne ➔

Un projet de ramassage scolaire à vélo



Depuis plusieurs années, Marche-en-Famenne encourage l'ensemble des écoles à participer au Brevet du Cycliste. Pro Velo, en collaboration avec le groupe d'action locale (GAL) RoMaNa forme les élèves de 5^e primaire à rouler à vélo en autonomie sur un parcours en ville. Pour ne pas s'arrêter en si bon chemin, le GAL a décidé de lancer un projet de ramassage scolaire à vélo dans trois écoles pilotes.

Dès le printemps, des élèves pourront se retrouver à un arrêt près de chez eux pour suivre un itinéraire jusqu'à leur école. En chemin, d'autres élèves pourront rejoindre leur convoi guidé par un animateur-vélo, des bénévoles ou des parents motivés.

Marche-en-Famenne, commune pilote Wallonie cyclable, et le GRACQ local soutiennent l'initiative. La ville se transforme

de plus en plus pour un meilleur accueil des cyclistes quotidiens... Les directions d'école sont aussi motivées par le projet. Elles trouvent important que leurs élèves retrouvent une autonomie sur le chemin de l'école.

Cet hiver a été l'occasion de parler du projet sur le terrain à travers des animations de sensibilisation dans les classes, des enquêtes de mobilité ou des réunions de parents selon les écoles. Un animateur vélo encadrera le projet à son démarrage. On espère qu'il permettra à de nombreux enfants de se rendre à l'école avec davantage de convivialité et dans un environnement plus sain et plus sûr.

Le GAL étant à l'initiative de trois communes, ce projet se lance aussi à Rochefort et à Nassogne. Si vous habitez dans le coin, n'hésitez pas à en parler aux parents que vous connaissez ou à venir rejoindre le vélobus comme accompagnateur-bénévole ! Pour plus d'info, contactez velobus@galromana.be

C. MOLTO

www.famenne-a-velo.be

Bruxelles ➔

Bike Experience est de retour !

Comme chaque printemps depuis maintenant cinq ans, la voilà de retour : Bike Experience ! Les cyclistes bruxellois connaissent désormais le principe. Sollicités en tant que Coach, vous êtes chaque année très nombreux à proposer d'accompagner un cycliste novice sur ses premiers trajets à vélo jusqu'au boulot. Soyez encore des nôtres cette année et surtout, faites passer le mot autour de vous !

Les inscriptions pour cette édition 2014 sont ouvertes : ne tardez pas à vous inscrire ! Vous bénéficierez d'une formation pour encadrer correctement votre poulain (ou votre pouliche, c'est selon) que vous

rencontrerez à l'occasion d'un apéro le samedi 3 mai ou le dimanche 4 mai. Vous encadrerez ensuite votre Biker sur ses trajets domicile-travail pendant les trois premiers jours de Bike Experience, du 5 au 16 mai 2014.

Si vous travaillez pour une organisation inscrite au « Challenge Bike Experience », n'oubliez pas de le mentionner lors de votre inscription : vous augmenterez ainsi ses chances de remporter le concours !

Rendez-vous sur www.bikeexperience.be: vous y trouverez tout ce que vous devez savoir pour (re)devenir Coach !





Anderlecht ➡

Balade vélo pour les nouveaux habitants

La locale GRACQ/Fietsersbond d'Anderlecht va proposer une balade à vélo à la découverte de la commune aux nouveaux habitants. Lorsqu'ils s'inscrivent à la commune, ceux-ci reçoivent un dépliant expliquant la balade qui veut montrer qu'il est possible et agréable de circuler à vélo à travers Anderlecht. La balade comprend deux parcours, d'une durée d'une heure et demie chacun ; la plus longue balade dure donc trois heures pour les plus aguerris.



Des sites d'intérêt général ponctuent la balade, à commencer par la maison communale et la maison de la participation, en passant par des lieux culturels et touristiques, telles la collégiale Sts-Pierre et Guignon, la maison d'Érasme, ou encore la charmante rue Porselein. La gare du Midi n'est pas oubliée, pas plus que l'architecture Art nouveau, avec le square de l'Aviation, ou encore d'autres lieux typiques d'Anderlecht comme les abattoirs, l'école de maréchalerie ou le stade du Sporting d'Anderlecht. Le musée de la gueuze permet de se désaltérer avec des bières artisanales.

Enfin, la balade s'étend du côté plus vert de la commune, jusqu'aux étangs de la Pede, où se trouvent la maison verte et bleue (découverte de la nature en lien avec l'eau) et des équipements sportifs (golf, piste de ski, terrains d'athlétisme et de hockey) ; on passe encore près du cimetière et du Vogelzang, site naturel fort bucolique, avant de revenir vers le centre



La rue Porselein.

le long du canal, avec une belle vue sur les péniches accostées.

Voilà une balade à vélo qui permet de découvrir une commune aux visages multiples, à la fois industrielle et très urbanisée, mais aussi très verte. Espérons que de nombreux nouveaux habitants seront de la sorte convaincus de devenir eux aussi des cyclistes réguliers, si pas quotidiens.

B. LOUIS



Belgique ➡

Points vélo : la famille s'agrandit

C'est une des grandes revendications du GRACQ qui a trouvé écho à partir de 2007, avec l'ouverture de « points vélo » dans les gares belges. L'idée : promouvoir les déplacements « train + vélo » en assurant, grâce à ces structures, une série de services aux cyclistes, dont de petites réparations.

Actuellement, Bruxelles compte quatre points vélo (Nord, Midi, Central et Luxembourg) gérés par l'asbl CyCLO.

En Wallonie, c'est Pro Velo qui a obtenu la charge des points vélo des gares de Liège-Guillemins, Mons, Namur et Ottignies.

L'extension du réseau annoncée fin 2012 par la SNCB aura bien lieu, bien que dans des proportions plus modestes que prévu. CyCLO hérite du futur point vélo de Schaerbeek et Pro Velo de celui de Gembloux, alors que ceux d'Ath, Charleroi-Sud et Tournai seront confiés à d'autres structures d'économie sociale. Mais d'autres localisations restent en rade, faute d'exploitant : à Arlon, Braine-l'Alleud, Louvain-la-Neuve et Nivelles, ainsi qu'à Etterbeek. La raison est principalement d'ordre finan-

cier, puisque l'enveloppe annuelle accordée par la SNCB pour la gestion d'un point vélo est de 20 000 €. Un nouvel appel à candidature devrait être lancé en 2016.





Grande-Bretagne ➔

York teste
le Cycle Alert

Depuis octobre dernier, la ville d'York teste un tout nouveau système destiné à lutter contre les accidents cyclistes causés par l'angle mort des poids lourds : le *Cycle Alert*. Le dispositif est composé d'une puce (à placer sur le vélo) et de détecteurs reliés à un système d'alerte (qui équipent les poids lourds). Lorsqu'un vélo s'approche à moins de deux mètres du camion, un signal sonore et lumineux prévient le conducteur du danger potentiel.

Déterminée à améliorer la sûreté de ses routes, la ville d'York a décidé de lancer un test de grande ampleur en équipant du *Cycle Alert* les bus assurant la liaison entre les deux principaux campus universitaires. Les cyclistes, tout particulièrement les étudiants, sont pour leur part vivement encouragés à se procurer l'une des fameuses puces (au prix de 5£).

www.cyclealert.com



France ➔

Vél'Hop diversifie sa flotte



Depuis 2010, Strasbourg possède son propre système de vélos partagés : *Vél'Hop*. Si la ville a opté pour une formule moins coûteuse qu'un système de vélos en libre-service (les vélos doivent toujours être rapportés à la station de départ), elle a toutefois veillé à proposer différentes formules de location à court et à long terme, afin de s'adapter à un maximum d'usages.

C'est dans le même esprit que récemment, la flotte *Vél'Hop* s'est élargie de quinze vélos à assistance électrique (VAE) et d'un vélo-cargo. Les VAE permettront de parcourir de plus longues distances mais éga-

lement d'attirer un nouveau public. Le vélo-cargo est lui aussi équipé d'une assistance électrique et permet de transporter des charges jusqu'à 100 kg. L'objectif ? « Couper court à l'argument souvent trop facile du *j'ai besoin de la voiture* », explique le maire de Strasbourg. Ces nouveaux modèles proposés à la location devraient en outre permettre aux Strasbourgeois de tester ces différents types de vélo en vue d'un éventuel achat. Dix nouveaux tandems ont également été confiés à Vue (d')Ensemble, une association qui lutte contre la sédentarisation des déficients visuels. Un bilan de l'opération sera réalisé au printemps.



Europe ➔

Un « Eurobaromètre » de la mobilité

Environ 250 millions de citoyens européens, soit la moitié de la population, utilisent le vélo. C'est l'un des chiffres clés qui ressort de l'Eurobaromètre de la mobilité urbaine, publié en décembre dernier. 12 % des répondants déclarent utiliser le vélo « au moins une fois par jour », ce qui représente 61 millions de cyclistes quotidiens à l'échelle européenne. 17 % font du vélo « plusieurs fois par semaine » (soit 86 millions), et 20 % « plusieurs fois par mois ou moins » (soit 101 millions).

L'utilisation de la voiture reste toujours importante, bien qu'une grosse majorité des Européens estime que la pollution de

l'air (81%), les embouteillages (76%), les coûts de déplacement (74%), les accidents (73%) et la pollution sonore (72%) constituent de graves problèmes pour les villes.





Mémoires & politique cycliste

À la veille de chaque élection, le GRACQ publie un mémoire contenant les principales revendications de notre association à destination des différents partis ainsi qu'aux candidats aux élections... Cette année, au vu des élections multiples, ce sont trois mémoires qui ont été rédigés : un mémoire fédéral et deux régionaux. Mais quel en est l'impact réel ?

En compilant les principales revendications du mouvement cycliste, le GRACQ souhaite faire du vélo un mode de déplacement à part entière, une alternative concrète aux modes plus consommateurs d'espace et plus polluants. Certaines demandes s'imposent d'elles-mêmes, comme pouvoir bénéficier d'infrastructures de qualité, d'un code de la route plus adapté, de formations à la conduite à vélo... Mais d'autres sont moins évidentes parce qu'elles ne ciblent pas directement les cyclistes : par exemple la législation concernant l'équipement des poids lourds, la révision d'une fiscalité trop favorable à l'automobile, un meilleur respect des différents règlements régionaux...

Ces cahiers de revendications sont envoyés aux partis et aux différents candidats. L'objectif est d'assurer une réelle prise en compte du vélo dans les programmes des partis, mais aussi dans la future déclaration de politique régionale/fédérale autour de laquelle s'accorderont les partis de la majorité. Ces mémoires baliseront également le travail de lobbying de notre association tout au long de la législature. Bien évidemment, toutes les revendications ne seront pas entendues, et certaines se concrétisent parfois sur du plus long terme. Mais il est indéniable que ces mémoires sont un outil incontournable pour notre association !



Fédéral : où en est-on ?

Les compétences communales et régionales sont liées de manière plus évidentes à la politique vélo. Mais le fédéral n'en a pas moins un rôle à jouer dans la mise en place d'un cadre plus favorable pour les cyclistes. Lors des dernières élections législatives, les revendications conjointes du GRACQ et du Fietzersbond ont essentiellement concerné les thèmes de la fiscalité, de la sécurité et de l'intermodalité avec les chemins de fer.

On constate peu de progrès concernant cette dernière matière. La combinaison « vélo + train » doit encore être très largement améliorée, qu'il s'agisse du stationnement dans les gares, de la tarification pour embarquer son vélo à bord d'un train ou encore de l'accès des cyclistes aux gares et aux quais.

Après avoir obtenu l'exonération fiscale de l'« indemnité vélo » (qui se monte actuellement à 0,22 €/km), puis son exonération de cotisations sociales pour un même montant, le GRACQ et le Fietzersbond réclament encore qu'elle devienne obligatoire. Nos deux associations appellent à présent à une réforme fiscale approfondie qui permette, en matière de mobilité, de décourager l'utilisation de la voiture privée au profit des modes actifs.

En matière de sécurité routière, on constate des progrès dans la lutte contre l'angle mort (rétroviseurs des poids lourds), mais de manière générale, les chiffres d'accidentologie vélo restent très contrastés d'une région à l'autre. Au niveau du code de la route, les associations cyclistes ont obtenu en 2012 l'adoption de deux nouvelles dispositions : le « céder le passage cycliste au feu rouge » et la « rue cyclable ».



© E. FLOJNE

Découvrez nos mémoires !

Vous souhaitez en savoir davantage sur les revendications que nous porterons auprès des candidats à l'occasion des prochaines élections ? Alors rendez-vous sur www.gracq.org/elections. Vous y trouverez :

- nos **différents mémoires** (fédéral, wallon, bruxellois), en versions longues et courtes, ainsi que les revendications portées par l'ECF (European Cyclists' Federation) en vue des élections européennes ;
- des **propositions d'action** pour soutenir nos revendications ;
- l'**actualité de la campagne** au fil de nos rencontres avec les différents partis politiques.



Le bilan bruxellois



© ASTACUS

LE DEUXIÈME PLAN VÉLO RÉGIONAL INTÈGRE DE NOMBREUSES REVENDICATIONS DU GRACQ. MAIS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS SOUFFRE, ENTRE AUTRES, D'UN MANQUE D'HARMONISATION ENTRE LES POLITIQUES DE MOBILITÉ MENÉES PAR LA RÉGION ET LES 19 COMMUNES.

En 2004, la première revendication du mémorandum du GRACQ et du Fietsersbond était l'adoption d'un Plan Global Vélo régional, et la deuxième, suffisamment de budgets et de fonctionnaires alloués aux projets vélo. Le Plan Vélo régional a été mis en place rapidement, le budget vélo a doublé pour atteindre 5-6 millions. Restait le manque criant de personnel à l'administration pour s'occuper des projets cyclistes. Parmi les points positifs de la législature, citons l'ouverture des premiers points vélo dans les principales gares, la quasi généralisation des sens uniques limités (SUL) et des sas vélo, la création d'infrastructures cyclistes et diverses campagnes de promotion. Pour les points négatifs : un seul des dix-huit itinéraires cyclables régionaux (ICR) a été terminé, il n'y a pas eu de *task force* vélo régionale ni de subsides aux communes afin de leur permettre de développer leur politique cycliste, et le « Brevet du Cycliste » était très loin d'être généralisé.

Un Plan Vélo 2010-2015

Cinq ans plus tard, suite aux élections régionales de 2009, un Plan Vélo régional 2010-2015 voit le jour. Bonne nouvelle : celui-ci intègre de très nombreuses demandes du GRACQ ! À côté des revendications plus classiques, le GRACQ insiste d'emblée pour que l'administration engage des fonctionnaires en nombre suffisant, pour que les budgets alloués au vélo permettent de réaliser la politique planifiée et pour que la priorité soit donnée au balisage des ICR pour leur donner une meilleure visibilité. Ces trois demandes ont finalement été rencontrées : une vingtaine de fonctionnaires régionaux travaillent actuellement sur des projets vélo, le budget cycliste avoisine les 12 millions d'euros chaque année, et le balisage des ICR avance bien, même si le coup d'accélérateur a été donné un peu tard et que la tâche se révèle plus ardue que prévu.

Néanmoins, tout comme pour le Plan régional de Mobilité IRIS 2, l'objectif chiffré de 20% de déplacements à vélo à l'horizon 2018 souffre de l'absence de hiérarchisation des priorités et d'un manque de budgétisation. L'objectif intermédiaire de 6 à 10% en 2015 semble déjà compromis au rythme de croissance actuel.

Le manque d'harmonisation entre la politique de mobilité régionale et celle des dix-neuf communes bruxelloises se fait clairement ressentir. On ne peut nier que la Région a renforcé son soutien à la politique cycliste dans les communes, grâce à une série de subventions et d'outils : financements pour l'installation de stationnement vélo, pour la conduite d'un audit BYBAD communal, pour la création de rues cyclables et de brigades cyclistes, formations de conseillers en mobilité et de « manager vélo », voyages d'étude... Il ne s'agit cependant que d'incitants, et trop de projets se trouvent mis à mal à cause de ce partage d'une même compétence entre différents niveaux de pouvoir. La situation devrait toutefois s'améliorer avec la mise en œuvre de l'ordonnance régionale de mobilité, celle-ci imposant aux différents plans et projets communaux ayant un impact sur la mobilité de s'inscrire dans les orientations du Plan régional de Mobilité. Dix fonctionnaires seront prochainement engagés afin d'assurer la représentation de Bruxelles Mobilité aux commissions de concertation.

Infrastructures cyclables

C'est en 1995 que les trajets des ICR ont été officialisés : leur réalisation constitue depuis lors un enjeu à chaque législature. Le réseau a certes progressé (122 km sur les 256 km que compte le réseau global ont été réalisés à ce jour), mais ce n'est pas encore sous cette législature qu'il sera finalisé.

Des pistes cyclables ont été tracées – parfois au forcing – le long de certains grands axes mais le vélo souffre trop souvent des nécessaires compromis et de la priorité généralement accordée à la voiture et au stationnement. En l'absence de critères de « cyclabilité » contraignants et de contrôles de conformité, la qualité des aménagements reste tributaire de l'interprétation des multiples agents impliqués dans les différentes phases des projets. L'entretien des infrastructures et la prise en compte des cyclistes durant les chantiers restent également problématiques.

Au rayon des bons points : le lancement de « Fix My Street » pour signaler en ligne les problèmes de voirie et dont les services devraient encore être étendus, l'évaluation de la qualité des pistes cyclables régionales à l'aide d'un vélo-mesureur afin



d'établir une liste de priorités, ou encore l'engagement d'un « contrôleur » pour les ICR (surchargé de travail, comme vous vous en doutez !).

Stationnement & vol

L'installation d'arceaux vélo a nettement progressé, au contraire du stationnement « longue durée » sécurisé. Les dispositions relatives au stationnement vélo contenues dans le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) sont, par manque de contrôle et de sanctions, trop peu respectées. Quant aux mesures contenues dans le Plan Régional de Politique de Stationnement (PRPS), elles restent bien trop vagues et trop peu ambitieuses. Pas étonnant, donc, que le vol de vélo reste très prisé à Bruxelles. De très bonnes initiatives ont été mises en place (campagne de sensibilisation, gravure de vélo, dépôt central des vélos retrouvés...), mais il est clair que la lutte contre le vol de vélo ne sera pas efficace sans l'appui du fédéral (ministères de l'Intérieur et de la Justice).



© H. DE GEEST

Formation, promotion & services

La formation au « Brevet du Cycliste » doit encore être renforcée dans les écoles : 12 % des classes de 5^e primaire sont actuellement concernées. La Région soutient néanmoins d'autres initiatives ciblant des publics particuliers : À vélo Mesdames, Bike Experience, Vélo-Trafic du GRACQ...

Le succès très variable des événements cyclistes (Bike Experience, Cycloviva, Dimanche sans voiture, 20 millions de kilomètres, Apéro Vélo, déjeuners

« I always bike BRU », exposition Cycle Chic...) plaide en faveur d'actions et campagnes mieux conçues et davantage ciblées.

Le système *Villo !* poursuit son extension. Bien qu'il ne rencontre pas le succès qu'on pourrait attendre de ce type de service (2,5 utilisations par vélo par jour, soit deux fois moins que la moyenne), le nombre d'utilisateurs est en constante progression.

Enfin, à l'ère des GPS vélo et des *smartphones*, le GRACQ regrette que sa demande de planificateur électronique de trajets vélo n'ait toujours pas été rencontrée.

Sécurité & code

Malgré l'amélioration sensible des conditions de circulation à vélo, de nombreux Bruxellois estiment encore qu'il est dangereux de rouler à vélo, principalement en raison de la densité du trafic. Si les accidents mortels de cyclistes sont extrêmement rares (on n'en compte pas un seul pour l'année 2013), on dispose de peu d'informations sur les accidents sans gravité. L'action des brigades cyclistes se révèle efficace sur la diminution des infractions potentiellement dangereuses pour les cyclistes.

La Région a également profité des nouvelles dispositions du code de la route pour implémenter une « rue cyclable » le long de l'avenue Louise (bien que l'endroit ne soit pas très bien choisi, on salue l'initiative) et pour installer des panneaux autorisant les cyclistes à franchir le feu rouge sous certaines conditions. Un signal très positif que cette meilleure prise en compte des spécificités de la conduite à vélo !



© N. KOVALCHUK

LES CONDITIONS DE CIRCULATION À VÉLO SE SONT SENSIBLEMENT AMÉLIORÉES, MAIS DE NOMBREUX BRUXELLOIS ESTIMENT ENCORE QUE CIRCULER À VÉLO EST TROP RISQUÉ.





Wallonie : quel sort pour nos demandes ?



Les communes pilotes du plan Wallonie cyclable.

EN 2010, LE GRACQ OBTIENT L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION CYCLISTE POUR LA WALLONIE, AINSI QUE LA NOMINATION D'UNE MANAGER VÉLO RÉGIONALE.

Voici un petit tour d'horizon de ce qui a été fait pour le vélo en Wallonie entre 2009 et 2014, croisé avec nos attentes légitimes de 2009.

Stratégie & planification

En 2009, la Région de Bruxelles-Capitale et la Flandre disposaient déjà d'un Plan Vélo, préalable indispensable à l'action. La Wallonie en était dépourvue. Il n'y avait à l'époque aucune stratégie vélo clairement définie du gouvernement wallon. Logiquement, une des premières choses que le GRACQ demandait était un vrai plan d'action cycliste. On notera donc positivement que, dès 2010, le cabinet du ministre de la Mobilité a élaboré un tel plan, le plan « Wallonie cyclable ». Une lacune a ainsi été comblée et une de nos demandes majeures rencontrée.

On avait aussi demandé un manager vélo wallon, comme dans les autres régions du pays. Et, là aussi, nous avons été entendus. Chantal Jacobs a été nommée à la tête de la Direction des déplacements doux du SPW, et a endossé dans la foulée le rôle de « manager vélo régionale ». On peut déplorer qu'elle ne soit pas encore encadrée d'un personnel suffisant, mais son service est déjà à l'œuvre.

Là où nos attentes n'ont pas été rencontrées pleinement, c'est au niveau du budget régional vélo. Malgré les cinq millions d'euros annuels dégagés pour les communes pilotes cyclables, on n'a pas vraiment vu se remplir la cagnotte des gestionnaires de voirie pour les routes régionales ou le RAVeL (dont le budget stagne depuis plusieurs années). Comme nous l'attendions, la formation des fonctionnaires wallons tant régionaux que communaux a connu des progrès, mais il reste encore beaucoup à faire. De nombreux gestionnaires de voiries ignorent encore les fondements des bons aménagements cyclables !



Quid des infrastructures ?

Si nous quémandions en 2009 la résolution des points noirs cyclistes sur les routes régionales, sur la base d'une liste élaborée en 2008 par les membres actifs du GRACQ, nous n'avons, hélas, été que peu satisfaits des progrès à ce niveau-là. Quelques points noirs (ponts, traversées, giratoires...) ont été résolus, mais la plupart sont encore béants.

Un des projets que nous réclamions aussi est la possibilité de signaler des problèmes sur les voiries via un site Internet. Sur ce point précis, nous avons été entendus. Le GRACQ a même été chargé par le ministre de la Mobilité d'élaborer cet outil en ligne. Tout ceci a mené à la création d'un site web, uello.be, qui permet – pour l'instant – aux cyclistes de Mons, Namur, Tournai et Walhain de signaler leurs petits soucis d'infrastructures cyclables.

Chacun sait combien nous réclamons l'application de la législation sur les sens uniques limités (SUL). Force est de constater que certaines communes wallonnes bloquent toujours sur ce point. Si la Région se montre favorable aux SUL, elle n'a pas pu forcer l'autonomie communale sur ce sujet. Manque de volonté ministérielle ou réelle impuissance politique ? Un peu des deux sans doute.



Action SUL à Wavre, en 2010.

La SNCB a quant à elle élargi son réseau de points vélo et l'on comptera en 2014 quatre nouveaux emplacements à Ath, Charleroi, Gembloux et Tournai, qui complèteront les quatre points existants (Namur, Liège-Guillemins, Mons et Ottignies). Une bonne nouvelle, même s'il en faudrait davantage selon nous. Idem pour le réseau des ateliers vélo en Wallonie, « l'Heureux Cyclage », qui rassemble les petites structures à l'échelle de la Wallonie.



Piste séparée à Beauvechain.

En 2009 nous demandions encore une mesure simple et efficace : l'obligation de prévoir un local vélo dans tout nouvel immeuble en Wallonie. Hélas, cette demande ne s'est pas retrouvée dans les règlements régionaux d'urbanisme jusqu'ici, et l'on ne peut à l'heure actuelle compter que sur quelques communes motivées pour l'imposer aux promoteurs.

On avance ou on recule ?

Globalement, on peut tirer un bilan positif de la politique cyclable menée ces cinq dernières années en Wallonie. Il faut dire que l'on vient de loin aussi : dans beaucoup de domaines il n'y avait rien ! Nos demandes ont été en partie prises en compte par le gouvernement wallon, même si l'on n'en est qu'aux balbutiements dans certains domaines (réduction des vitesses, balisage, vélo-tourisme, aménagements cyclables généralisés, observatoires du vélo). Les progrès réels ne pourront se mesurer qu'au terme de deux législatures. ♦

L. GOFFINET & B. DEHAYE



© M. BIGOT

Itinéraire d'un mémorandum...

En avril 2013, le CA demande aux régionales de définir les revendications pour les élections de mai 2014. Au fil des réunions, la régionale wallonne s'est donc attelée à définir les priorités des cyclistes wallons. Nous avons collecté les suggestions des membres de la régionale et des responsables de locales et conservé celles qui relevaient exclusivement du niveau de pouvoir régional. Le processus s'est déroulé en plusieurs étapes :

- chaque point proposé a fait l'objet d'explications et d'une discussion ;
- les revendications ont été confrontées au bilan de la législature actuelle ;
- les revendications ont été structurées selon quatre axes (infrastructures, éducation, communication et respect des lois) ;
- le document a été finalisé et priorisé en réunion, mais également par un sondage en ligne.

Au terme du vote, onze priorités ressortent des quelque 37 revendications émises. À chacun d'entre nous maintenant de convaincre nos futurs élus que... « le vélo, c'est l'avenir ! »

Les « plus » et les « moins »

L'élaboration du mémorandum peut sembler longue et pourtant, d'autres discussions ont alimenté nos réunions. Nous étions donc très fiers de pouvoir présenter notre liste de priorités lors de l'assemblée générale de novembre. Pour construire le mémorandum wallon, nous avons constamment communiqué par voie électronique (forum et mail), ce qui ouvre les portes de la régionale aux membres qui ne peuvent être (physiquement) présents. En tant qu'animatrice de la régionale, je considère que plus les membres participent à notre travail, plus nous sommes représentatifs des « Cyclistes Quotidiens » wallons.

Plusieurs d'entre nous ont suivi les formations dispensées par le GRACQ : les compétences des membres se révèlent très précieuses lors de nos débats et en particulier dans ce dossier. Ce qui n'empêche pas que l'avis d'un expert aurait parfois pu nous éviter un débat !

Autre bémol : notre régionale est encore trop peu connue des membres, et nous avons appris trop tard que certains auraient aimé participer à ce processus. Nous profiterons donc d'un prochain numéro pour vous présenter plus en détail la régionale wallonne ! ♦

F. LECLÈRE



À vélo au boulot ? Pas sans « Bike to Work » !



© J. KETS

SI VOTRE EMPLOYEUR EST LUI AUSSI INSCRIT À BIKE TO WORK, VOUS POURREZ CONVERTIR VOS POINTS VÉLO EN AVANTAGES ET PARTICIPER AUX DIFFÉRENTS CONCOURS ORGANISÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

C'est bientôt le printemps, et ceux d'entre vous qui ont temporairement abandonné le vélo durant la période hivernale pensent peut-être à se remettre en selle pour aller au boulot. Bike to Work, c'est le petit coup de pouce qui vous décidera à enfourcher votre vélo plus souvent sur le chemin du travail : rendez-vous sur www.biketowork.be, inscrivez-vous, et bénéficiez de nombreux avantages !

Que fait Bike to Work pour vous ?

Le site internet vous permet de créer votre profil « vélo » personnel : distance domicile-travail, nombre de jours de travail par semaine, etc. Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous fixer un objectif : un nombre de calories à brûler par exemple, ou un nombre de kilomètres à parcourir à vélo.

Dès le moment où vous êtes inscrit et où vous encodez vos trajets à vélo, vous pourrez obtenir via votre page personnelle une foule de renseignements concernant vos trajets : votre « taux vélo » (le nombre de jours à vélo par rapport au nombre total de journées de travail), le nombre de kilomètres parcourus... que vous pourrez comparer avec la moyenne des autres participants. Et pour chaque jour où vous utilisez le vélo sur le chemin du travail, vous obtenez un point vélo.

Des « points vélo » : pour quoi faire ?

Cumulez les « points vélo » ! Si votre employeur participe également au programme, vous pourrez les convertir en avantages : des réductions et bons d'achat sur une série de produits ou services. Votre employeur n'est pas encore inscrit à Bike to Work ? Alors vos points sont sauvegardés automatiquement sur votre page personnelle : vous pourrez les échanger contre des avantages le jour où votre employeur décide de rejoindre le programme !

Mais aussi des concours...

Si votre employeur participe à Bike to Work, il vous est alors possible de participer à différents concours, en équipe avec vos collègues. En fonction des objectifs que vous vous serez fixés, vous affronterez des équipes d'autres entreprises et pourrez remporter de chouettes cadeaux.

Convaincu ? Alors ne tardez pas à vous inscrire... et si votre employeur ne participe pas encore à Bike to Work, n'hésitez pas à lui en toucher un mot. Vous trouverez sur le site une série d'arguments pour vous aider à le convaincre !

« Un coup de fouet à notre département RH »

Je me suis inscrit à Bike to Work en 2010. Après avoir convaincu cinq collègues de participer et avoir gagné pas mal de points, nous avons persuadé l'entreprise de se lancer à son tour dans le projet Bike to Work. La liste des entreprises inscrites et le soutien de l'UE ont certes joué un rôle majeur, mais c'est la possibilité de signalement qui a été décisive. Pour notre département RH, elle constitue un avantage énorme en termes de suivi et de paiement de la prime vélo. Aujourd'hui, nous comptons plus de 100 collaborateurs inscrits ! Le projet favorise la création de réseaux au sein de l'entreprise. Bike to Work est un projet bénéfique pour les employeurs comme pour les employés : il permet d'économiser de l'argent, il améliore les réseaux et entretient la santé des « cyclocollaborateurs ».

C.-E. JAMME, SWIFT



Le conseil de... Au guidon Vert



Après avoir réglé la position de votre selle aux petits oignons, comme expliqué dans un article précédent, vous pourriez à présent trouver que votre guidon est, par exemple, fort bas, ou trop loin. Si la position de base dépend beaucoup du vélo, un réglage adapté à votre anatomie vous semblera nettement plus confortable et efficace, sans changer une seule pièce.

Le guidon se règle à hauteur de la selle, ou légèrement plus haut. Déterminez la position en fonction de la cambrure de votre dos : il devrait idéalement rester droit lorsque vous prenez appui sur le guidon, sans refermer les épaules vers l'avant de votre corps. L'angle de la potence permet de varier la distance entre le guidon et la selle, en combinaison avec la hauteur de la potence. Idéalement, vos bras doivent tendre vers le pli à 90° plutôt que vers l'extension maximale. Le guidon et les poignées (si elles sont réglables) doivent être positionnés de façon à garantir l'absence de flexion du poignet. La modification d'un seul de ces réglages affectera les autres, et une approche par essais/erreur est à privilégier.

Dernier point d'attention : l'angle des poignées de frein. Lorsque vous tendez vos doigts vers celles-ci, elles doivent être positionnées de façon que vos mains ne

changent pas de position sur le guidon, et que vos doigts soient dans le prolongement de vos mains et vos avant-bras. Ceci afin d'éviter une tension inutile sur les poignets et avant-bras.

Tout ceci, encore une fois, dépend largement du matériel installé sur le vélo, et peut nécessiter un outillage adapté. N'hésitez pas à consulter un professionnel pour réaliser ces opérations.

Au Guidon Vert

Chaussée de Wavre 354
1040 Bruxelles
T 02 230 08 02

www.auguidonvert.com

Avantage GRACQ : -5% sur tous les accessoires

**Retrouvez les avantages offerts
par nos vélocistes partenaires**

www.gracq.org/SERVICES/velocistes

Vélo-cargo à partager !

Un vélo-cargo peut remplacer avantageusement une voiture, mais l'acquisition d'un tel vélo constitue une dépense considérable, surtout si l'on n'en fait pas un usage quotidien. Et pourquoi donc ne pas partager un vélo-cargo ? C'est précisément ce que propose *Velogistics* !

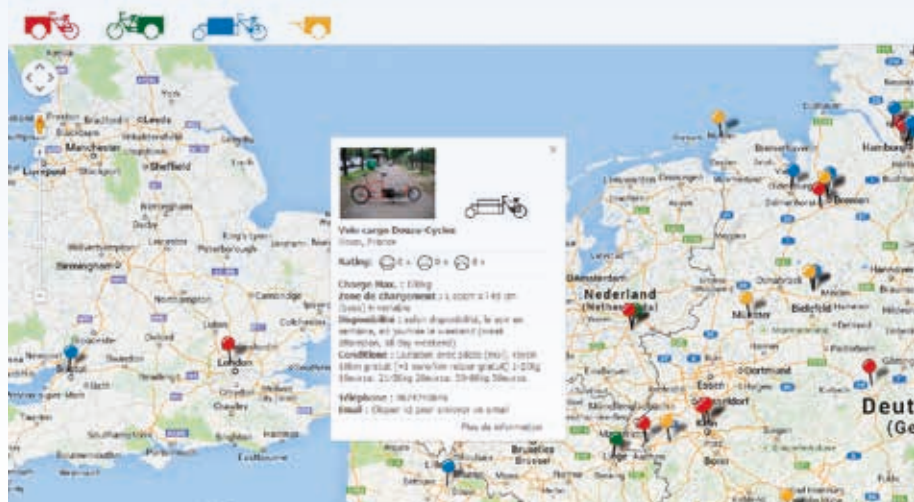
Le site n'est pas un service commercial de location, mais une plate-forme libre de partage, de portée mondiale : les propriétaires de vélos-cargos, triporteurs et même remorques peuvent s'y inscrire et proposer leur matériel à la location, selon leurs propres conditions. Chaque offre présente les conditions de prêt, une description et des photos du vélo peuvent être téléchargées, des commentaires et une note peuvent être affichés pour chaque vélo, ce qui permet d'instaurer un climat de confiance pour les utilisateurs.

L'avantage de la formule est double, puisqu'elle permet au propriétaire d'un vélo-cargo de rentabiliser son achat en le louant ponctuellement, et à d'autres personnes de bénéficier à l'occasion d'un vélo-cargo sans avoir à en acheter un.

Actuellement, la seule offre en Belgique est située à Liège mais en diffusant largement l'info, on peut espérer que l'initiative prenne de l'ampleur. Vous savez à présent ce qu'il vous reste à faire !

SOURCE : CARFREE.FR

www.velogistics.net





Vélo : gare aux effets secondaires !

Si vous envisagez de remplacer votre voiture par un vélo, alors il est important de connaître l'impact de cette décision. Vous trouverez ci-dessous dix effets secondaires du vélo dont votre vendeur de vélos ne vous parlera peut-être pas.



© F. CANARD



© F. CANARD

DEPUIS QUE VOUS ÊTES CYCLISTE, VOUS VOUS SENTEZ PLUS RELAX ET PLUS EN FORME ? PAS DE DOUTE : VOUS SUBISSEZ DE PLEIN FOUET LES EFFETS SECONDAIRES DU VÉLO !

1. La perte de poids. Si vous essayez d'être gros, le vélo n'est pas bon pour vous. Le vélo est connu pour éliminer les calories provenant des réserves de graisse du corps.

2. Le ralentissement de la respiration. Les gens qui utilisent régulièrement le vélo ont besoin de plus de temps entre chaque respiration, que ce soit quand ils font du vélo ou quand ils sont en période de repos.

3. La réduction du stress et de l'agressivité. Les gens qui vont au travail à vélo sont moins susceptibles d'être agressifs, ce qui peut poser problème pour la survie dans le monde d'aujourd'hui.

4. La ponctualité. La possibilité de naviguer dans le trafic urbain, en prenant des raccourcis par des endroits où les voitures ne peuvent pas passer, tout en évitant les embouteillages de l'heure de pointe, laisse souvent les cyclistes dans l'ennui lorsqu'ils doivent attendre l'arrivée de leurs collègues.

5. La stimulation mentale sans caféine. Ceux qui utilisent régulièrement le vélo ont la sensation

naturelle d'être alertes et bien éveillés, et ne peuvent donc pas justifier la pause-café en début de matinée.

6. Un sentiment d'invincibilité. Les personnes qui sont leur propre moyen de transport ont souvent la dangereuse impression qu'elles peuvent tout entreprendre.

7. La pratique du vélo peut conduire à d'autres activités. Rouler à vélo encourage la curiosité, l'exploration, et peut même provoquer une dépendance à l'envie de découvrir le monde.

8. Une joie extrême. Les cyclistes réguliers ont du mal à comprendre la colère des automobilistes, et se tiennent donc à l'écart du passe-temps populaire qui consiste à maugréer dans la circulation. Des sourires trop fréquents peuvent provoquer des rides d'expression sur le visage.

9. La perte de sensation. La pratique régulière du vélo rend insensible au froid, à la pluie, aux intempéries et même à la chaleur.

10. Les effets négatifs sur la croissance économique. La pratique du vélo diminue les profits des compagnies pétrolières et des constructeurs de voitures tout en limitant la pollution et les problèmes de santé publique. Or, la pollution (et la dépollution qui va avec) et les problèmes de santé publique (dont les accidents de la route) participent à la croissance du PIB.

SOURCE: BICICLETASCIUDADES VIAJES.BLOGSPOT.COM.ES



© F. CANARD

Visites à domicile... et à vélo

Nous sommes en 2014 après Jésus-Christ. Tous les Belges possèdent une voiture... Tous ? Non ! Des irréductibles cyclistes résistent encore et toujours à l'envahisseur. Parmi eux Margaux, assistante en médecine générale, sillonne la région de Mons à vélo pour ses visites à domicile.

Comment cette idée a-t-elle germé ?

Assez naturellement en fait. J'ai l'habitude de me déplacer à vélo. Alors quand s'est profilé devant moi l'assistantat, je me suis mise à rêver, jusqu'à difficilement envisager une autre alternative. Et me voilà maintenant depuis quatre mois joyeusement en selle.

De quel équipement disposes-tu ?

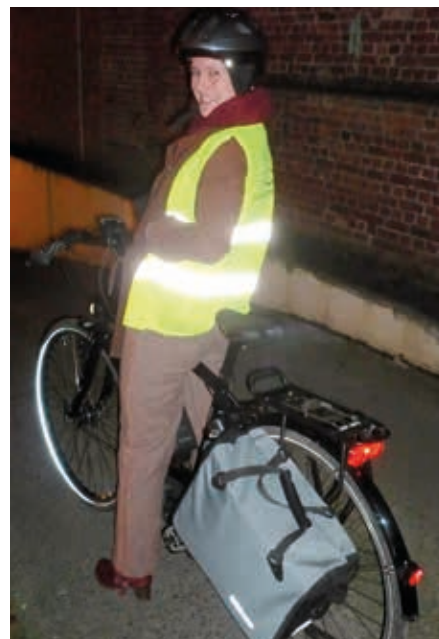
Mon vélo dispose d'une assistance électrique... bien que j'aimerais faire un essai avec mon vélo de randonnée en été puisque je n'utilise que le premier niveau d'assistance. Je dispose d'une mallette Ortlieb, d'une veste de pluie et de protections imperméables pour les cuisses. Le dernier point à régler est les chaussures. Porter des guêtres me paraît compliqué : il faudrait les mettre et les enlever pour chaque visite. Donc si quelqu'un a une idée lumineuse, je suis preneuse.

As-tu des retours de patients ou de confrères/consœurs ?

Cela peut donner lieu à des situations assez cocasses : une patiente m'a proposé sa voiture en prêt, une autre m'a souhaité de gagner le gros lot (pour acheter une voiture, bien sûr !). Et une dame m'a même proposé les services de son mari pour être mon chauffeur : « De toute façon, il ne fait rien, docteur ! » De la profession je n'ai pas vraiment eu de retours positifs, hormis de mon maître de stage et de certains autres assistants.

Combien de kilomètres parcours-tu par jour ?

J'en suis à 22 km par jour en moyenne. C'est donc assez gérable pour le moment. Il est certain que le vélo est difficilement compatible avec une pratique rurale où les distances auraient été totalement autres.



As-tu eu vent d'expériences du même type dans le secteur médical ou paramédical ?

Non, ça m'intéresserait de le savoir. ♦

(NDLR : Dans le *Ville-à-Vélo* n°146, nous vous présentons Christophe Evaldre, un médecin bruxellois qui réalise ses tournées de consultation à vélo !)

Du cycle au recyclage

C'est avec une légère pointe de regret dans la voix que Claude P., alerte septuagénaire wavrien, évoque les innombrables kilomètres parcourus à vélo en Belgique et dans les pays voisins. S'il a décidé de ralentir quelque peu la cadence, il n'en n'oublie pas moins ses anciennes amours. Bénévole au service d'une asbl qui vient en aide aux personnes moins valides, il voit défiler des quantités impressionnantes de bouchons en plastique, destinés au recyclage. Au fil du temps, lui vint l'idée d'en réserver quelques-uns pour créer des objets de décoration qui ne manquent pas d'allure, dont cette élégante machine. À nos félicitations pour son engagement, nous joignons nos encouragements à ce qu'il n'en oublie pas pour autant la pratique. ♦

G. MARTENS





MARS ➡

**NAMUR – SAMEDI 15/03 DE 9H30 À 16H30
FORMATION “AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
1^{ER} VOLET”**

Venez vous familiariser avec les principes de base d'aménagements en faveur du vélo : réseau cyclable, mixité ou séparation, pistes cyclables, bandes bus+vélo, tram et vélo, Ville 30 et ralentissement de la vitesse, aménagements en carrefours et ronds-points... Ces notions théoriques pourront être observées à vélo lors des formations sur le terrain prévues en juin, en Wallonie et à Bruxelles.

📞 Séverine Vanheghe – 081 22 35 95
severine.vanheghe@gracq.org


**BRUXELLES – SAMEDI 29/03 DE 10H À 17H
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Notre prochaine assemblée générale se tiendra à Bruxelles le samedi 29 mars 2014, de 10h à 17h. Même date, même lieu (encore à définir) que l'assemblée générale de Pro Velo. La partie statutaire de l'assemblée générale du GRACQ prendra place l'après-midi, afin de permettre aux membres effectifs des deux associations d'assister également à l'assemblée statutaire de Pro Velo durant la matinée.

Programme :

- **10h-12h** : atelier « action éclairage ». Depuis plusieurs années, le GRACQ organise à l'automne sa campagne éclairage destinée à équiper les cyclistes qui circulent sans l'éclairage réglementaire. Cet atelier sera l'occasion de faire le bilan des éditions précédentes et de réfléchir à une éventuelle évolution du concept.
- **12-13h** : séance d'information commune avec Pro Velo sur les avancées du processus de rapprochement entre nos deux associations.
- **13h-14h** : lunch avec Pro Velo.
- **14h-17h** : AG statutaire du GRACQ. Présentation et approbation des rapports d'activités et financier, élection/démission de membres effectifs et d'administrateurs...

📞 Aurélie Willems – 02 502 61 30 – aurelie.willems@gracq.org

JETTE – DIMANCHE 23/03
« NATURONS À VÉLO »

Balade nature à vélo d'environ 30 km animée par un guide nature, à la découverte du nord-ouest de Bruxelles. Horaire et lieu de rendez-vous à préciser.

📞 Henri Jardez – 0485 17 01 20 – jette@gracq.org

AVRIL ➡

**BRUXELLES – SAMEDI 26/04 DE 9H30 À 12H30
FORMATION « LECTURE DE PLANS »**

En une matinée, venez apprendre à décrypter un plan d'aménagement grâce aux explications d'une chargée de mission de Bruxelles Mobilité. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux plans d'aménagement cyclable en milieu urbain. Suite à cette formation, vous serez capable de consulter des plans dans le cadre d'une enquête publique dans votre commune, de comprendre l'ensemble des aménagements prévus et d'identifier la place dévolue aux cyclistes dans le projet.

📞 Séverine Vanheghe – 081 22 35 95
severine.vanheghe@gracq.org

**BRUXELLES – DIMANCHE 27/04
INSCRIPTIONS À BIKE EXPERIENCE**

Du 5 au 16 mai, la grande campagne cycliste bruxelloise *Bike Experience* est de retour ! Pour que cette cinquième édition soit à nouveau un succès, nous avons besoin de rassembler un maximum de participants, *Coachs* (cyclistes confirmés) et *Bikers* (cyclistes débutants). Inscrivez-vous en ligne dès aujourd'hui, et en tout cas avant le 27 avril !

📞 www.bikeexperience.be

**CHASTRE – MARDI 29/04
LE MEILLEUR ITINÉRAIRE VERS LA GARE**

Le GRACQ de Chastre convie les responsables communaux et les cyclistes à rejoindre la gare de Gembloux à vélo au départ de Cortil. Mais quel chemin prendre ? Les chemins de remembrement qui, à la mauvaise saison et par manque d'entretien, peuvent vite devenir impraticables ? Ou, comme le conseille la commune, emprunter les grands axes ?

📞 Fabrice Dehoux – 0474/ 68 17 17
chastre@gracq.org

Retrouvez l'agenda complet du GRACQ en ligne sur www.gracq.org.
Pour l'agenda des activités cyclistes dans votre région, rendez-vous sur www.maisondescyclistes.be

Sur présentation de votre carte de membre,
vous pourrez bénéficier de nombreuses
réductions chez nos partenaires ! Découvrez
l'ensemble de vos avantages sur :
www.gracq.org/membre

CARTE DE MEMBRE



Date de validité : voir verso



Les Vélo-Trafic de retour !

Cette formation d'une demi-journée encadrée par des moniteurs expérimentés vous aidera à acquérir les bons réflexes pour circuler à vélo dans le trafic en toute confiance. Elle se déroule en groupe de maximum dix personnes et alterne exercices pratiques (prendre sa

place, circuler dans un SUL, aborder un rond-point, tourner à gauche...) et rappels théoriques. Si vous vous êtes récemment affilié-e au GRACQ, n'oubliez pas que cette formation vous est offerte : profitez-en !

BRUXELLES

Samedi 25/03 de 14h à 17h30

Samedi 26/04 de 14h à 17h30

Samedi 17/05 de 14h à 17h30

Rendez-vous au parc du Cinquantenaire, côté Mérode.

📞 Julio Sanchez – 02 502 61 30 – info@gracq.org

CHARLEROI

Samedi 3/05 de 10h à 12h

Rendez-vous à l'école du Sacré-Cœur – Boulevard Audent 58 à Charleroi.

📞 Philippe Bouvy – 0472 94 76 23 – charleroi@gracq.org

NAMUR

Samedi 29/03 de 14h à 17h30

Rendez-vous à la Maison des Cyclistes de Namur (Place de la Station 1).

📞 Séverine Vanheghe – 081 22 35 95
severine.vanheghe@gracq.org

WATERMAEL-BOITSFORT

Samedi 24/05 de 14h à 17h30

Rendez-vous au kiosque à musique derrière la maison communale à Boitsfort.

📞 Madgalena Swinarska – 02 672 80 62 (soir et week-end)
msw.boitsfort@yahoo.fr

📞 www.gracq.org/vt

Les stages de Pro Velo

Durant les congés scolaires, Pro Velo Educ propose une série de stages cyclistes. Intéressé-e ? Ne tardez pas y inscrire votre enfant-s. Et n'oubliez pas qu'en tant que membre du GRACQ, vous bénéficiez d'une réduction de 10 % sur l'inscription !

BRUXELLES

Brevets citoyens – du 07/07 au 11/07

De 10 à 13 ans. Stage didactique en vue de l'obtention des Brevets du Cycliste et de Secouriste. Prix : 120 €.

LIÈGE

Mercredi du vélo – 9/04, 16/04, 15/05, 11/06, 2/07

Adultes et enfants à partir de 7 ans. Formation d'apprentissage de l'équilibre d'une après-midi pour apprendre rouler à vélo. Prix : 30 €/séance.

MONS

Escalade et vélo – du 7/04 au 11/04

De 8 à 10 ans. Stage ludique et éducatif combinant vélo et escalade. Prix : 120€.

NAMUR

Cyclistes en herbe – du 07/04 au 11/04

De 8 à 12 ans. Stage de découverte nature à vélo.

Vél'haut – du 7/04 au 11/04

De 8 à 12 ans. Stage ludique et éducatif combinant vélo et escalade. Prix : 120 €.

Les mercredis du vélo

4 ans et plus. Formation étalée sur trois mercredis consécutifs (7, 14 et 21 mai ou 4, 11 et 18 juin) pour apprendre à votre enfant à rouler à vélo. Prix : 45 € pour les trois séances.

📞 www.provelo.org/fr/agenda





Non distribution ou changement d'adresse

Secrétariat GRACQ – rue de Londres 15 – 1050 Bruxelles

Le GRACQ près de chez vous ➔

Secrétariat général Maison des Cyclistes de Bruxelles

Rue de Londres 15
1050 Bruxelles
T 02 502 61 30
info@gracq.org

Secrétariat wallon Maison des Cyclistes de Namur

Place de la Station 1
5000 Namur
T 081 22 35 95
wallonie@gracq.org

www.gracq.org



www.facebook.com/gracq
Twitter@gracq

Régionale bruxelloise	Benjamin Nieuwland	T 0484 12 96 08
Régionale wallonne	Fabienne Leclère	T 02 387 15 89

Bruxelles & env.

Anderlecht	Pascale Panis	T 0476 25 33 01
Auderghem	Catherine de Frescheville	T 02 675 76 66
Bruxelles Nord-Ouest	Raphaël Bourgeois	T 0485 95 31 73
Bruxelles-Ville	Laurent Moulin	T 0499 03 09 01
Etterbeek	Yves Fourneau	T 0494 57 70 39
Evere	Bernard Dehay	T 02 215 36 25
Ganshoren	Julio Sanchez	T 02 502 61 30
Ixelles	Pauline de Wouters	T 0487 78 72 15
Jette	Guy Egerickx	T 02 424 27 13
Linkebeek	Jérôme Sedyn	T 0477 25 11 32
Saint-Josse	Daniel Apelbaum	T 02 242 42 54
Schaerbeek	Luc Degraer	T 02 215 45 94
Uccle	Thierry Wynsdau	T 0498 54 05 90
Watermael-Boitsfort	Geoffroy de Lavareille	T 0486 05 86 52
Woluwe	Philippe Bertrand	T 0476 52 26 68

Brabant wallon

Brabant wallon	Philippe Degand	T 010 65 66 90
Braine-l'Alleud	Fabienne Leclère	T 02 387 15 89
Braine-le-Château	Pierre Depret	T 02 366 04 88
Chastre	Fabrice Dehoux	T 0474 68 17 17
Chaumont-Gistoux	Yvan Capouet	T 0499 35 29 52
Court-St-Etienne	Jean-Luc de Wilde	T 010 61 69 39
Genappe	Tanguy Isaac	T 010 61 51 70
Grez-Doiceau	Henri Briet	T 010 84 40 55
Lasne	Daniel Dekkers	T 02 633 47 59
Mont-St-Guibert	Etienne Pluijgers	T 0477 61 45 53
Nivelles	Francis Doignies	T 0497 54 82 70
Orp-Jauche	Bernard Collin	T 0474 85 71 48
Ottignies-LLN	Bernard De Maet	T 0498 70 99 99
Perwez	Dominique Berghman	T 081 65 61 94
Rebecq	Claudine Lienard	T 067 63 67 54
Rixensart	Anne Pia Van Bellinghen	T 02 653 47 87
Tubize	Marie Deprez	T 0485 43 64 66
Villers-la-Ville	Dimitri Phukan	T 0486 56 88 66
Walhain	Renate Wesselingh	T 010 65 12 05
Wavre	Georges Martens	T 010 41 44 42

Les Maisons des Cyclistes, à votre service !

Location de matériel, petites réparations, formations, vélotours guidés, gravure du vélo, boutique, info et conseils : les Maisons des Cyclistes facilitent le quotidien des cyclistes. Sur présentation de votre carte de membre du GRACQ, vous profitez en plus de 10% de réduction sur tous les services.

📍 www.maisondescyclistes.be (Wallonie)

📍 www.provelo.org (Bruxelles)



Hainaut

Ath	Frédéric Hennebicq	T 0495 50 66 67
Braine-le-Comte	Catherine Huyghe	T 067 55 35 37
Charleroi	Hélène Moureau	T 0498 72 09 35
Comines	Édouard Debelder	T 056 55 73 78
Courcelles	Laurent Lesage	T 071 46 40 54
Fleurus	Emmanuel Lecharlier	T 071 81 95 99
La Louvière	Joseph Dermout	T 064 22 28 81
Lessines	Jean-Marie Dubois	T 068 33 59 66
Leuze-en-Hainaut	Marina Dedier	T 069 23 41 96
Mons	Laurent Docquier	T 0477 39 35 47
Mouscron	Christophe Boland	T 0478 53 15 78
Pont-à-Celles	Jean-Marc Malburny	T 071 84 25 46
Seneffe	Philippe De Troy	T 0477 47 12 16
Soignies	Christian Degrave	T 0473 93 27 43
Tournai	Gisèle Roland	T 0476 25 67 50

Liège

Ans	Emmanuel Mortier	T 04 246 48 36
Basse-Meuse	Bernard Gabriel	T 0495 78 08 52
Chaudfontaine	Éric Villers	T 04 365 66 95
Donceel	Vincent Cardyn	T 019 33 12 65
Esneux	Arnaud Ollivier	T 0494 70 32 02
Eupen	Arnold François	T 087 56 03 71
Hannut	Philippe Lederer	T 0474 79 16 84
Herstal	Michel Murzeau	T 04 264 83 94
Huy	Liliane Schaner	T 0494 59 64 64
Liège	Johan Tirtiaux	T 0496 80 56 73
Verviers	Jean-Pierre Bertels	T 0475 75 59 22

Luxembourg

Arlon	Halina Nagoda	T 0495 51 53 68
Libramont	Philippe Coibion	T 061 25 61 48
Marche-en-Famenne	Sylvie Ferrant	T 0479 64 68 57

Namur

Assesse	Patrick Colignon	T 083 69 92 75
Ciney	Patrick Jacquemin	T 0477 56 09 65
Gembloux	Patrick Hoebeke	T 0476 61 60 55
Mettet	Francis Hance	T 071 72 82 12
Namur	Jean-Paul Dock	T 081 73 66 22
Rochefort	Didier Corbion	T 084 21 08 67
Yvoir	Wim Verhoeve	T 0473 36 83 86

Fietstersbond : association partenaire néerlandophone

Secrétariat bruxellois brussel@fietstersbond.be T 02 502 68 51

Vous désirez envoyer un courrier électronique à une locale du GRACQ ?

Toutes les adresses de contact sont sous la forme : locale@gracq.org

(exemple : pour joindre la locale de Linkebeek : linkebeek@gracq.org).